Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

ACADEMIE DE NANCY - METZ

BREVET PROFESSIONNEL
D'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

DOSSIER DE TRAVAIL

Ce dossier contient 11 folios, page de garde comprise.

Copie à remettre à l'issue de l'épreuve

Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis soit bien complet avant de commencer l'épreuve.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

EXAMEN : BP	**Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE**				
Epreuve :	**E1 : INTERVENTION SUR UN SITE. *E1 A PRISE EN CHARGE D'UN SITE.***				
Session	2011		Durée **3 h**	Coef : **4**	Folio : **1/11**
ACADEMIE DE NANCY - METZ			**DOSSIER DE TRAVAIL**		

INC 2. Zone de mise en sécurité (6 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type J

Question INC 2A : L'effectif du premier étage est de 31 résidents. A partir de cette donnée, réalisez le cloisonnement en respectant la réglementation. Déterminez le nombre de zones nécessaires et précisez leurs caractéristiques.

(/4 points)

Préciser les textes, chapitres, sections ou articles de référence
Réponse :

Question INC 2B : Dessinez les zones de mise en sécurité sur le plan du niveau +1 joint. Annexe 1, folio 2 en utilisant les pictogrammes préconisés sur le document.

(/2 points)

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

INC 4. Consignes de travail à l'usage du personnel (4 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type J

Question INC 4 : Citez huit points de vérification ou manquement au règlement concernant d'éventuelles anomalies pouvant être constatés au cours d'une ronde incendie.

(/4 points)

Réponse :
▪
▪
▪
▪
▪
▪
▪
▪

INC 5. Consignes générales d'incendie (2 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type J

Question INC 5 : Quels éléments essentiels doit - on trouver sur une consigne réglementaire de sécurité incendie à l'usage de toute personne qui découvre un début d'incendie.

(/2 points)

Préciser les textes, chapitres, sections ou articles de référence
Réponse :

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

En matière de prévention et de lutte contre la malveillance — 20 points

Le local pharmacie renferme des produits sensibles de type opiacé et autre dérivé. Il convient de protéger le local contre tout risque d'intrusion et de cambriolage.

MAL 1. Protections mécaniques et électroniques (6 points)

Question MAL 1 : Proposez des moyens mécaniques de protection et électroniques de détection afin de protéger le local pharmacie. Vous justifierez votre choix.

(/6 points)

Choix	Justifications
Mécaniques	
Electroniques	

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

MAL 3. Consigne d'appréhension

(5 points)

Question MAL 3 : Juridiquement, pouvez-vous appréhender l'auteur des faits. Si oui, donnez les références légales et les conditions d'appréhension.

(/5 points)

Réponse :

MAL 4. Contrôle d'accès

(4 points)

Question MAL 4 : Quels systèmes pourrait-on installer afin de filtrer l'accès au local pharmacie ? Justifiez votre réponse.

(/4 points)

Réponse :

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

HYG 2. Stockage gaz (5 points)

Question HYG 2 : Est-ce que le local contenant l'oxygène et l'acétylène vous paraît conforme aux exigences de la règlementation ?
Si non, proposez un stockage simple et fiable en le justifiant. Vous indiquerez également les protections individuelles indispensables à la manutention.
Ce stockage s'avère-t-il indispensable ? Comment pourrait-on échapper au classement ICPE concernant cet établissement ? Quelles solutions simples et radicales pouvez-vous mettre en œuvre pour déclasser cet établissement ?

(/5 points)

Réponse :

HYG 3. Equipements sanitaires (5 points)

Question HYG 3 : Les équipements sanitaires sont-ils conformes aux exigences du code du travail ? Dans le cas contraire, mentionnez les mesures à adopter pour remettre ces équipements en conformité et schématisez-les sur le plan (annexe 1, folio 3).

(/5 points)

Réponse :

Base Nationale des sujets d'examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.